



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 15/09/2026

Publication :
le 25/09/2026

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026

Délibération n° D-2026-422

Mise à jour du tableau des effectifs

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Valérie VOLLAND, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gérard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Gilles NORMAND, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Monsieur SAINT-CAST Maximilien

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Philippe TERRASSIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Monsieur Thibault HEBRARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Ségolène BARDET, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Baptiste PEYRAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Excusés :

Monsieur Bastien MARCHIVE.

Direction Ressources Humaines

Mise à jour du tableau des effectifs

Madame Sophie BOUTRIT, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2221-14, R.2221-67 et R.2221-68,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Considérant qu'au regard des besoins de la Ville de Niort et des moyens nécessaires pour son fonctionnement, il y a lieu d'actualiser le tableau des emplois ;

Considérant que pour sécuriser les procédures de recrutements, il y a lieu de poser un tableau des emplois spécifique à la direction Education ;

Considérant les besoins de recrutements temporaires pour les agents relevant du statut de droit public ;

Considérant que les emplois permanents vacants peuvent être occupés par des agents contractuels de droit public conformément à l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Considérant la possibilité de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux sur des emplois permanents dans les cas prévus à l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique, ou pour occuper des emplois permanents afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial conformément à l'article L.332-14 du même code ;

Considérant que pour faire face un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, des agents contractuels peuvent être recrutés temporairement sur des emplois non permanents conformément à l'article L.332-23 du Code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Emplois permanents - Créations

B U D G E T	Pôle	DIRECTION / Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Du ré e du tra vai l	Cat égo rie d'e mpl ois	No m bre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Motif)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Pri nci pal	Direction générale	Direction de la Sécurité, de la Tranquillité et de la Prévention de la délinquance	Cheffe / Chef de secteur Centre de supervision urbaine et ASVP PTV_00834	Agent de maitrise principal	Technicien principal de 1ère classe	TC	C/B	1	Article L.332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Direction Générale	Direction de la Sécurité, de la Tranquillité et de la Prévention de la délinquance	Cheffe / Chef de brigade PTV_00226	Gardien- brigadier	Brigadier- chef principal	TC	C	1	-
Pri nci pal	Direction générale	Direction de la Sécurité, de la Tranquillité et de la Prévention de la délinquance	Policière municipale / Policier municipal PTV_00872 PTV_00929	Gardien- brigadier	Brigadier- chef principal	TC	C	2	-
Pri nci pal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'Espace public Service Espaces verts et naturels	Chargée / Chargé d'études Paysages PTV_00891	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L.332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'Espace public Service Espaces verts et naturels	Jardinière / Jardinier en espaces verts PTV_00304 / PTV_00297	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	2	Article L.332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'Espace public Service Espaces verts et naturels	Chargée / Chargé de suivi d'activité PTV_00877	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	1	Article L.332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)

B U D G E T	Pôle	DIRECTION / Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Du ré e du tra vai l	Cat égo rie d'e mpl ois	No m br e	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Motif)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Pri nci pal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction Patrimoine & Moyens Régie Patrimoine & Moyens	Ouvrière / Ouvrier de maintenance des bâtiments PTV_00363 / PTV_00358	Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi	TC	C	2	Article L.332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Service Evènements	Chargée / Chargé de projet évènementiel PTV_00985	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	TC	B	1	Article L.332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Développemen t Durable	Direction de la Réglementatio n et de l'Attractivité Urbaine	Cheffe / Chef de service Réglementation et Relations aux Usagers, adjoint(e) à la direction PTV_00901	Attaché	Attaché principal	TC	A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique

Emplois permanents de la Direction Education – Mises à jour

B U D G E T	Pôle	DIRECTION / Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Caté gori e d'e mpl ois	No m br e	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Motif)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education	Directrice / Directeur PTV_00089	Attaché	Administrateur	TC	A/A+	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education	Cheffe / Chef de service PTV_00134 / PTV_00136 / PTV_00053 / PTV_00036	Attaché	Attaché principal	TC	A	4	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education	Assistante / Assistant de gestion administrative du personnel PTV_00761 - PTV_00389 - PTV_00388	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	3	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education	Assistante / Assistant de gestion administrative, budgétaire, financière et comptable PTV_00385	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education	Cheffe / Chef de secteur secrétariat éducation PTV_00138	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education	Coordonnatrice / Coordonnateur de gestion administrative, budgétaire, financière et comptable PTV_00856	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique

B U D G E T	Pôle	DIRECTION / Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Caté gori e d'e mpl ois	No m br e	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Motif)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education	Assistante / Assistant de gestion administrative PTV_00380	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Affaires scolaires	Chargée / Chargé d'accueil et de gestion administrative PTV_00383 / PTV_00381 / PTV_00214 / PTV_00382 / PTV_00384	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	5	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Affaires scolaires	Assistante / Assistant de gestion administrative PTV_00110	Adjoint administratif territorial Adjoint technique principal 1ère classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Affaires scolaires	Assistante / Assistant de gestion administrative PTV_00390	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Animation	Agente / Agent d'animation péri et extra-scolaire	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	TNC (80/100)	C	19	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)

B U D G E T	Pôle	DIRECTION / Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Caté gori e d'e mpl ois	No m br e	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Motif)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Animation	Chargée / Chargé de projet développement des actions enfance, jeunesse et associatives PTV_01011	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Animation	Cheffe / Chef de secteur péri et extrascolaire PTV_00755 / PTV_00754	Animateur	Animateur principal de 1ère classe	TC	B	2	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Animation	Cheffe / Chef de secteur péri et extrascolaire PTV_00807 / PTV_00756	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Animateur principal de 1ère classe	TC	C/B	2	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Animation	Coordonnatrice / Coordonnateur de gestion administrative et financière PTV_00765	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Animation	Coordonnatrice / Coordonnateur Enfance, Citoyenneté et Inclusion PTV_00061	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Animation	Référente / Réfèrent périscolaire	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	TC	C	20	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Ecole	Agente / Agent d'entretien polyvalent(e)	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	68	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)

B U D G E T	Pôle	DIRECTION / Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Caté gori e d'e mpl ois	No m br e	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Motif)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Ecole	Assistante / Assistant d'éducation	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	TC	C	69	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Ecole	Assistante / Assistant d'éducation PTV_00434 / PTV_00406 / PTV_00450 / PTV_00405 / PTV_00409 / PTV_00428	ATSEM principal de 2ème classe Adjoint technique territorial	ATSEM principal de 1ère classe Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	6	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Ecole	Cheffe / Chef de secteur scolaire PTV_00030 - PTV_01003	Rédacteur Animateur	Rédacteur principal 1ère classe	TC	B	2	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Ecole	Cheffe / Chef de secteur scolaire PTV_00117 - PTV_00211	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	TC	B	2	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Restauration	Cheffe / Chef d'équipe restaurant	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC	C	23	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Restauration	Agente / Agent de restaurant	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	55	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Restauration	Assistante / Assistant de gestion administrative du personnel PTV_00919	Adjoint administratif territorial Adjoint technique principal 1ère classe	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)

B U D G E T	Pôle	DIRECTION / Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Caté gori e d'e mpl ois	No m br e	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Motif)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Restauration	Assistante / Assistant de gestion administrative, budgétaire, financière et comptable PTV_00386	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Restauration	Chargée / Chargé de mission Contrôle Qualité et Hygiène, Cheffe / Chef de secteur restaurants scolaires PTV_00780	Rédacteur principal de 2ème classe Technicien principal de 2ème classe	Attaché Ingénieur	TC	B/A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Restauration	Cheffe / Chef d'équipe entrepôt PTV_00392	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Restauration	Coordonnatrice / Coordonnateur ressources PTV_00387	Rédacteur Technicien principal de 2ème classe	Rédacteur principal 1ère classe Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education Service Restauration	Agente / Agent technique et logistique PTV_00393 / PTV_00217	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	2	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)

Emplois non permanents d'accroissement temporaire d'activité - Création

B U D G E T	POLE	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Du ré e du tra vai l	Cat égo rie d'e mpl ois	No m br e	Observations
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Pri nci pal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'Espace public	Jardinière / Jardinier en production horticole	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	1	Renfort au sein du secteur espaces verts
Pri nci pal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'Espace public	Cheffe / Chef de secteur	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1	Renfort au sein du secteur espaces naturels et jeux mobilier fontaines
Pri nci pal	Pôle Vie du Territoire	Direction Citoyenneté et Population	Assistante / Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	1	Renfort au sein du service Citoyenneté et Affaires publiques
Pri nci pal	Pôle Ressources	Direction Commande Publique et Logistique	Assistante / Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	2	Renfort pour appui à l'actualisation de la gestion électronique des documents
Pri nci pal	Pôle Ressources	Direction Commande Publique et Logistique	Chargée/ chargé de propreté des locaux	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	1	Renfort au sein de l'équipe entretien des locaux

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les créations d'emplois figurant dans les tableaux des emplois ci-dessus ;
- autoriser le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Maximilien SAINT-CAST

JÉRÔME BALOGÉ

Mention des voies et délais de recours :

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac - 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération. Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».